

GAZETTE MUNICIPALE LA TRUCHÈRE



EDITO DE LA MAIRE, Josette POTHIER



Décembre 2023

En cette fin d'année 2023, qui a connu le décès de Philippe BELIGNE, la formation d'un nouveau Conseil Municipal et mon élection en remplacement de Philippe à qui je rends hommage, je suis heureuse de vous présenter ce nouveau bulletin municipal, reprenant ainsi ce moyen d'information pour les habitants et habitantes de notre village. Il a été élaboré avec tous les membres du Conseil et réalisé par Olivia MONS, 2e adjointe.

Nous vous communiquons les évènements de l'année, les ébauches de projets, en bref, la vie de notre village. Sera joint à ce bulletin, un prospectus « *Mieux vivre ensemble à La Truchère* » que je vous demande de lire attentivement et de mettre en pratique pour le bien-être de tous.

Enfin, je vous informe que le Conseil Municipal et moi-même, vous invitons toutes et tous à ma présentation des vœux le samedi 13 janvier 2024 à 17H dans la salle communale. Les nouveaux habitants sont les bienvenus.

“ Bonne lecture et bonnes fêtes de fin d'année. ”



Conseil Municipal

(16/06/2023)

Madame La Maire, Josette POTHIER

Mesdames les conseillères municipales et
Messieurs les conseillers municipaux par
ordre alphabétique :

Christian BEURDELEY
Christian FAUCHON - 1er adjoint
Alain GABILLET
Marie-Odile GUILLOT
Nelly JOUREAU
Monique MAMY
Olivia MONS - 2e adjointe
Sophie MORETEAU
Boris SCHMITT
Dominique VEYSSET

Hommage à Philippe BELIGNE

L'année 2023 a été marquée, le 20 mars, par le décès brutal de Philippe BELIGNE, Maire depuis 2014.

Nous lui rendons une nouvelle fois hommage en rappelant brièvement son action : après sa famille, la commune était sa priorité et ses soucis principaux étaient l'entretien des bâtiments, rues, espaces verts et réseaux divers, le bon équilibre des finances de la commune et le bien-être des habitants (avec l'aide du Comité des Fêtes et lors des diverses cérémonies et le repas des Anciens). Il partageait son temps avec son activité de vice-président de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois en charge de l'environnement et de la transition écologique.

Nous le remercions pour son dévouement et nous nous efforcerons de poursuivre l'action communale au service de tous les habitants.





Fleurissement du Village



Cette année, nous avons opté pour la plantation de vivaces dans les jardinières le long de la Seille et dans les parterres du village. Notre choix s'est imposé suite aux fortes chaleurs, à la sécheresse et aux restrictions d'eau durant l'été. Certaines plantes comme les gauras, les sauges et les lavandes ont bien résisté, pour les jardinières le résultat est plus mitigé. Pour les années à venir, quelques projets sont à l'étude : plantations d'arbustes en pleine terre, changement des jardinières, arrosage par goutte à goutte... Afin de continuer à embellir notre village, faites nous part de vos idées et rejoignez-nous, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Appel aux riverains de la Départementale D376

Suite à la réception du courrier de la Direction Régionale des Infrastructures, nous rappelons aux riverains de la D.376 qu'ils doivent **procéder à l'élagage ou la coupe de toutes les branches ou arbres surplombant la route** et ce avant le 12 février 2024.

Assainissement : lagunage pour nos eaux usées



A la Truchère, nous bénéficions d'un tout à l'égout. Mais pour assainir nos eaux usées, nous n'avons pas de station d'épuration. Grâce à nos prédécesseurs, le choix du lagunage avait été choisi.

Comment ça marche ? Tous les habitants sont reliés à un réseau d'eaux usées qui, par gravitation, envoie le tout vers les bassins de purification, les lagunes, en bord de Seille, en allant vers Pont de Seille. À l'arrivée, les eaux tombent dans un puits en passant par un panier grillagé pour arrêter les plus gros objets (surtout des lingettes de nettoyage ou hygiéniques) jetés improprement dans les toilettes. Par la suite, les eaux sales sont envoyées par des pompes dans un système de 3 bassins.

Là, sur une période de plusieurs semaines, le soleil et la lumière vont favoriser la présence de bactéries (photosynthèse) qui vont digérer les polluants. Dans le 2e et le 3e bassin des micro-organismes et la végétation vont affiner le processus et retenir les bactéries. Au sortir du 3e bassin, l'eau peut retourner dans la nature et reprendre son cycle naturel. Les bassins sont analysés régulièrement et le panier grillagé est relevé et nettoyé chaque semaine, le lundi matin par l'employé communal aidé d'un élu.

Les lingettes en tout genre et autres protections font courir un grand risque au fonctionnement de nos lagunes alors, nous vous demandons instamment de ne pas utiliser ces lingettes ou au moins de les jeter aux ordures ménagères. Aidons les lagunes à faire ce travail essentiel, la nature nous en sera reconnaissante !

Etat civil 2023

Nous avons déploré 4 décès :

17 février : **Bernard Chaumont** à 79 ans

20 mars : **Philippe Beligné** à 65 ans

22 octobre : **Robert Mariller** à 68 ans

5 décembre : **Jean Chaumont** à 85 ans

et nous avons fêté une naissance le 6 septembre de **Ayden Josserand**.

2023 TRAVAUX À LA TRUCHÈRE



Réalisations en 2023

- Réfection du toit de l'atelier communal (Entreprise ROSSIGNOL)
- Chaudière remplacée à l'appartement communal à côté de la Mairie (Entreprise GENEIX)
- Réfection de 2 vannages (Entreprise FAIVRE)
- Début des travaux d'entretien et de plantations au bois de Maillance avec l'aide de l'ONF
- Aménagement de l'aire de dépôts des déchets à proximité du cimetière (Richard PANNETIER, employé communal)
- Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques chemin des Clouzeaux (SYDESL)

Vannages, vous avez dit Vannages ?

Qu'est ce que c'est ?

Un vannage est une cloison mobile que l'on actionne verticalement pour laisser passer ou retenir les eaux d'un barrage, d'un canal, en l'occurrence s'agissant de La Truchère, d'une rivière, la Seille.

Où sont-ils à La Truchère ?

Il y en a 6, 3 sont également espacés le long de la Seille entre le village et Pont Seille, et 3 sur la route de Préty dont 1 sur la commune de La Truchère.

A quoi servent-ils ?

En se tenant informés de la situation du débit de la Seille, on ouvre et ferme les vannes en fonction du franchissement du seuil d'ouverture et fermeture.

En cas de montée des eaux, on ferme les vannages et on les ouvre à la décrue.

Quel entretien ?

Comme tout mécanisme, un vannage nécessite un entretien. Ce fût le cas récemment pour 2 vannes sur les bords de Seille dont 1 a nécessité l'ouverture de la route (en cours de finition).



Travaux et plantations au Bois de Maillance

De nombreux travaux ont été réalisés dans le Bois de Maillance, notamment du fait de la Chalarose, maladie du frêne, qui est un champignon qui s'attaque aux racines de l'arbre et décime les frênes du bois de Maillance. Cette maladie a été signalée la 1ère fois en 2008 en France en Haute Saône.

1 000 frênes environ ont été abattus en 2021 et 2022 et d'autres sont tombés naturellement. Le Conseil municipal a décidé de replanter avec l'aide de l'ONF (office national de France) sur une largeur de 30 mètres de chaque côté du chemin de pierres, soit 6,36 hectares.

2 essences d'arbres ont été sélectionnées pour résister à tous les défis à venir : 6689 chênes pédonculés (70 %) et 3050 érables planes et sycomores (30 %). Le coût est assez élevé mais le montant de la subvention sollicitée peut aller jusqu'à 80 % du coût total au titre du Plan de Relance pour le renouvellement forestier. Les travaux et plantations prévus jusqu'au printemps 2024 sont pilotés par l'ONF.

2023 ACTIVITÉS À LA TRUCHÈRE



Une quarantaine d'invités à déjeuner par la Commune

Le traditionnel déjeuner qu'offre le Conseil municipal aux Aînés de la commune a eu lieu samedi 2 décembre 2023 et, comme l'a souligné Madame la Maire, Josette Pothier : " c'est un plaisir de se retrouver et de passer un moment sympathique ".

Grâce à un repas aux saveurs exotiques (punch planteur, gigolette de volaille façon créole...) préparé par Christian Fauchon, son épouse, aidés de plusieurs conseillers municipaux, la fête a démarré sous les meilleurs auspices. Invités et bénévoles ont apprécié cette journée conviviale et festive qui s'est poursuivie en musique et chansons grâce à l'animation de Hello Duo et de Nathalie, chanteuse spécialiste d'Edith Piaf. Quelques pas de danse ont été échangés dans la bonne humeur !



Pour les personnes de plus de 75 ans non présentes et qui l'ont demandé, un colis est offert par la Commune.



Travaux terminés à la Réserve naturelle de La Truchère-Ratenelle

L'étang Fouget, qui date du Moyen Âge se situe sur les communes de La Truchère et de Ratenelle, et compose avec les terrains alentours, les 100 hectares de la Réserve naturelle nationale depuis 1980.

Grâce au Plan de Relance sollicité par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, des travaux ont été réalisés pour préserver cet **écosystème emblématique des zones humides** (signalétique actualisée, travaux hydrauliques, aménagements pour la visite et l'observatoire ornithologique en bois brûlé...).

Cet étang préservé rappelle combien il est important de lutter contre l'extinction des espèces et le réchauffement climatique.

Nous vous invitons à découvrir ces nouveaux aménagements !

Cérémonie du 14-Juillet

La Fête nationale a offert à Josette POTHIER, la Maire, une 1^{re} prise de parole qui a permis de valoriser le Vivre ensemble dans le respect de chacun. De plus, Michel Mey a reçu la croix du combattant. Fanfare, cortège et dépôt de gerbe ont permis de rassembler les Trucherons et Trucherons.



ACTIVITÉS DU COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des Fêtes bien animé en 2023

3 juin 2023 : Sortie Pérouges/Villars Les Dombes imaginée par le Comité et réalisée par Lux Voyages. 34 personnes dont un enfant ont participé à cette excellente journée avec visite guidée de Pérouges le matin, repas dans un bon restaurant du Parc des Oiseaux et visite du Parc l'après-midi comprenant le spectacle des Oiseaux. Coût : 40 €/pers, le solde de 68 €/pers a été réglé par le Comité. A renouveler dès que possible !



25 juin 2023 : Le repas-village dans la cour de la Mairie.

Principe : chaque famille apporte un plat, un dessert, une bouteille et le Comité dresse les tables et offre l'apéritif, la bière, l'eau, le café et le pain. 35 personnes étaient présentes ravies de partager leur repas dans une belle ambiance.

6 août 2023 : La Fête patronale de la St-Roch

Avec 140 repas réservés (jambon cuit au foin sauce mère), ce fut un beau succès. Hello Duo qui animait musicalement la soirée a fait danser toutes les générations sur un parquet tout neuf. Le magnifique feu d'artifice a attiré un public nombreux qui a bien investi la buvette.

10 septembre 2023 : La Fête des Puces

De nombreux visiteurs ont arpenté surtout le matin les stands des 52 exposants, car la forte chaleur a provoqué un départ des exposants plus avancé que les autres années. Malgré cela, ce fut un bon succès pour la buvette et le buffet, toujours dans une bonne ambiance.



17 novembre 2023 : Repas Moules/Frites

70 convives (nous avons été obligés d'arrêter les réservations à ce chiffre). Les moules/frites concoctées par Christian FAUCHON et sa femme ont été très appréciées. Encore un bon moment partagé !

Pour réussir tous ces événements, il faut des bonnes volontés, celles évidemment des membres du Bureau de l'association et des adhérents, mais nous avons aussi besoin d'avoir d'autres bénévoles. En effet, organiser un repas, les puces, demande du temps pour la préparation, le montage des structures, leur démontage, la confection des repas, la vaisselle, le rangement..., l'équipe peine parfois à tout faire. Il s'avère donc nécessaire qu'en 2024, d'autres personnes viennent la rejoindre pour continuer à créer des événements, à animer la commune. **RDV le vendredi 26 janvier à 18h30, salle communale pour l'Assemblée générale !**

Merci par avance de bien vouloir nous faire signe pour vous engager, même ponctuellement !

Le bureau en 2023 : Alain MAMY Président

Christian FAUCHON Vice-Président // Catherine BELIGNE Trésorière //

Michelle SEIGNEZ Vice-Trésorière // Josette POTHIER Secrétaire //

Nelly JOUREAU Vice-Secrétaire



Bois coupés et Affouage

La municipalité met à disposition des habitants, du bois de chauffage bien sec, en moule ou au stère, au prix de 90 € pour le moule (= 2,35 m³) et 38 € pour le stère (= 1 m³) livré à domicile.

Renseignement à la Mairie.

Il y a aussi une possibilité de faire soi-même de la coupe de bois dans le Bois de Maillance grâce au droit d'affouage, réservé aux habitants de La Truchère qui se chauffent au bois. Il faut alors être équipé du matériel nécessaire. Un feu par foyer est équivalent à 6 moules de bois. Une taxe d'affouage de 35 € est demandée par feu.

Inscription fin octobre début novembre pour une fin d'exploitation fin avril, et enlèvement fin octobre de l'année suivante. Un règlement d'affouage est remis à chaque affouagiste.

Armoire à livres, envie de lecture ?

Chèr(es) Trucherottes et Trucherons venez fouiller dans l'armoire à livres. Prenez le(s) livre(s) qui vous plaî(en)t, c'est gratuit, rappez-le et si possible partagez-en d'autres.

Vous êtes libres d'en prendre et/ou d'en déposer des nouveaux, sans inscription et sans contrainte d'horaires.

L'objectif de l'armoire à livres est de donner une seconde vie aux livres que vous avez lus, aimés, et de les partager en toute liberté. Pensez au bonheur de faire lire à quelqu'un ce qui vous a plu !

Veillez simplement à donner des livres propres et en bon état, car les livres tâchés, jaunis, déchirés ou poussiéreux n'incitent pas vraiment à la lecture.

Vous pouvez donner des Livres et des Bandes Dessinées pour les adultes et enfants. Nous vous remercions de ne pas déposer de livres qui pourraient choquer la sensibilité des uns ou des autres.

L'ARMOIRE à LIVRES se situe dans la cour de la Mairie à droite et à côté du lavabo extérieur.



Broyeur de végétaux mis à disposition

La Commune a conclu une convention avec la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois pour obtenir la mise à disposition gracieuse pour la Truchère d'un broyeur à végétaux de marque GTM Professional Arborist 130 qui permet de broyer du bois et déchets verts non secs jusqu'à 130mm de diamètre.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de prévention et de valorisation des déchets verts, notamment pour ne pas les emmener en déchetterie. Pour la commune, il s'agit également que ces déchets ne soient pas brûlés au Creux Bonnot, que le broyat végétal puisse servir d'amendement et de paillage pour les jardins et les potagers. Le broyat se décompose progressivement pour former de l'humus très bénéfique, qui apporte des éléments nutritifs et de la matière organique au sol, et protège le sol des écarts de température (gel et sécheresse). Au printemps et en été, il préserve l'humidité et réduit les arrosages.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à solliciter la Mairie ! Une procédure sera mise en place (dépôt au remblais, broyage et possibilité d'en récupérer) avec le broyeur emprunté à la ComCom. Evidemment, c'est uniquement une personne référente de la Commune qui manipule ce matériel professionnel.



PROJETS 2024 à La Truchère

- Fin des travaux de nettoyage et plantations dans le bois de Maillance.
- Renouvellement des lampadaires usagés pour des économies d'énergie
- Remplacement du transformateur électrique situé dans la propriété de M. MAITRE et modification des lignes électriques à ce niveau
- Réfection de la chaussée, rue de la Bertière - pose d'un enrobé
- Elagage des arbres dangereux près des containers vers les lagunes
- Réalisation d'un site Internet en lien avec la Communauté de Communes

Elections européennes - Dimanche 9 juin

Aux élections européennes, les personnes qui vivent dans l'Union européenne élisent des députés pour les représenter au Parlement européen. L'Union européenne est aussi appelée l'UE. Les élections ont lieu dans les 27 pays de l'UE. Quand vous votez, vous choisissez les députés au Parlement européen. Les 720 députés prennent des décisions qui influencent votre quotidien. Par exemple, ces décisions ont une influence sur l'emploi, sur les soins de santé et sur l'environnement. Les députés européens représentent les 450 millions de personnes qui vivent dans l'Union européenne. Ils examinent les projets de nouvelles lois européennes, modifient les lois pour les améliorer, votent les accords commerciaux avec les pays qui ne sont pas dans l'UE, décident du budget de l'UE avec le Conseil de l'UE. Les députés européens vérifient que l'UE fonctionne correctement et élisent la présidente ou le président de la Commission européenne. Votre vote est important.

Vous avez votre mot à dire, alors Votons !

Les élections ont lieu tous les 5 ans et en 2024 en France ce sera le dimanche 9 juin.

Evidemment, si vous souhaitez participer au bureau de vote de la Truchère, faites vous connaître !

CALENDRIER

CEREMONIES 2024

- 8 Mai (mercredi)
- 14 Juillet (dimanche)
- 11 Novembre (lundi)

VOUS AVEZ DES IDEES ?

N'hésitez pas à venir directement à la Mairie ou à écrire mairie.latruchere@wanadoo.fr pour soumettre vos idées, vos besoins, vos attentes, toutes les remarques constructives sont accueillies avec intérêt, bienveillance et, surtout nous essaierons ensemble d'avancer pour le bonheur de toutes et tous !

CALENDRIER MANIFESTATIONS

DU COMITE DES FETES 2024

- Soirée musicale en mai (date à fixer)
- Repas village le 02/06
- St-Roch le 04/08
- Puces dimanche 08/09
- Moules/Frites le 15/11.

LES INFOS PRATIQUES



Ramassage Semaine IMPAIRE
POUBELLE DE TRI - Couvercle Jaune

Ramassage Semaine PAIRE
POUBELLE ORDURES MÉNAGÈRES
Couvercle Gris - taxes forfaitaire + à la levée
Sortie possible Mardi soir // Rentrée Mercredi

Horaires travaux bruyants

Lundi à vendredi

8h - 12h et 14h - 19h

Samedi : 9h - 12h et 15h - 19h

Dimanche et jours fériés : 10h - 12h

**Panneau
Pocket**

Pour être et rester informés
Les infos de la Truchère directement
sur votre téléphone

Voici un peu plus d'un an que le Conseil municipal de la Truchère a décidé d'adopter l'application Panneau Pocket, qui permet aux communes de diffuser des informations (alertes, informations pratiques, événements, rdv...) facilement à tous ceux qui le souhaitent en téléchargeant l'application.

Actuellement 300 personnes ont mis La Truchère dans leurs Favoris et on compte 44 infos diffusées avec près de 14 000 lectures !



PanneauPocket est disponible sur



Horaires Ouverture Mairie

Jusqu'au 31 mars : Secrétariat ouvert le **mercredi matin de 8H à 12H avec Nicole NICOLAS.**

Permanences le mercredi et vendredi après-midi de 14H30 à 16H30.

A partir du 1er avril : Toute l'info sur Panneau Pocket et Affichage à la Mairie

Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois

Z.A du Pas Fleury BP 75 107 rue du Cardinal de
Fleury - 71700 Tournus
Tel. 03 85 51 05 56 - accueil@ccmt71.fr

Jours et horaires d'ouverture
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

<https://maconnais-tournugeois.fr>

Numéros d'urgence gratuits

15 : Urgences médicales

17 : Gendarmerie

18 : Pompiers

119 : Enfance en danger

3919 : Violences faites aux femmes

116 006 : pour toutes les victimes